

Sensibilisation à l'agriculture biologique

Objectifs :

- Faire connaître l'agriculture biologique et ses concepts auprès des agriculteurs conventionnels mais aussi des étudiants et acteurs du monde agricoles
- Susciter des projets d'installation et de conversion à la bio
- Diffuser les pratiques de l'AB auprès des producteurs conventionnels



Contexte et enjeux

En amont de l'accompagnement d'un producteur pour son projet de conversion à l'AB, outre les actions de sensibilisation à la bio techniques (dans le cadre du réseau des fermes de démonstration bio ou autres actions des chambres) et en lien avec l'objectif de développement de l'AB sur des zones à enjeux eau (cf. fiches bilan correspondantes), l'OPABA réalise, en collaboration avec la Chambre d'agriculture, des opérations de sensibilisation générale à l'agriculture biologique à destination des producteurs conventionnels et des étudiants.

Il existe encore beaucoup d'idées reçues sur l'agriculture biologique qui peuvent constituer un frein auprès des agriculteurs conventionnels à la diffusion des pratiques sans intrants chimiques ou à la conversion vers l'AB. Il est nécessaire d'informer au mieux ces publics pour susciter chez eux un intérêt pour l'alternative proposée par l'AB. La multiplication de ces opérations de sensibilisation à l'AB a pour objectifs de démystifier les producteurs conventionnels par rapport à ce mode de production et d'intégrer l'AB à leur paysage et à leur quotidien.





Les indicateurs :

Nombre d'interventions sur l'AB : 40

Nombre d'évènements agricoles organisés ou co-organisés : 5

Nombre d'évènements agricoles avec une permanence du stand pôle conversion/OPABA : 21

Participations aux évènements dans le cadre de parcours installation : 13

Nombre de réunions « bouts de parcelle » organisées par la CARA avec la participation de l'OPABA : 5

Nombre d'articles rédigés dans les journaux agricoles : 30

Nombre de réunions collectives sur la CUS : 4

Nombre de visites de sensibilisation à l'AB aux producteurs de la CUS : 96

Mise en œuvre

Entre 2010 et 2013, l'OPABA et la Chambre d'agriculture ont travaillé en partenariat avec les autres organisations à sensibiliser les agriculteurs conventionnels et les étudiants par :

- Des **interventions** pour présenter les principes, techniques et acteurs de l'AB en Alsace, lors de cursus de formation (CFA, BPREA, etc.) ou d'évènements (Salon AgroBioPro, Foire EcoBio, etc.)
- L'organisation ou la participation à l'organisation d'**évènements** de sensibilisation : Salon AgroBioPro, journées techniques nationales de l'ITAB en Alsace, visite au centre de recherche FiBL, etc.
- Notre présence avec le **stand** pôle conversion bio et/ou stand OPABA pour renseigner les agriculteurs lors des foires, salons, finales de labour...
- La participation aux évènements organisés dans le cadre du parcours **installation**, géré par la Chambre et les JA
- La participation à l'organisation de réunions techniques en « **bouts de parcelles** » sur des exploitations bio, pilotées par la Chambre
- La rédaction régulière d'**articles** sur l'AB dans les journaux Est Agricole et Viticole et Paysan du Haut-Rhin (outre les articles sur l'eau et le pôle, cf. fiches bilan correspondantes)
- Une opération particulière avec le soutien de la Communauté Urbaine de Strasbourg, réussie et à reproduire : l'organisation, avec la CUS et la Chambre, de réunions collectives de sensibilisation destinées à l'ensemble des agriculteurs de la CUS, suivie de la réalisation de **visites**
- Des **formations** « **Découverte de l'AB** » aux **conseillers non bio**, pour leur apporter les bases techniques et réglementaires ainsi qu'une meilleure connaissance des acteurs de la bio en Alsace.

Les moyens engagés

0,4 ETP (dont 0,25 ETP OPABA et 0,15 ETP Chambre d'agriculture)

Et demain

Outre les conférences et les stands bio dans des évènements agricoles, l'enjeu est de parvenir à toucher des agriculteurs conventionnels localisés dans des territoires stratégiques et non spontanément intéressés par l'AB, comme dans les zones à enjeux eau, pour améliorer la qualité des eaux, ou la plaine céréalière, pour renforcer les filières céréalières bio. Il s'agit donc d'identifier de **nouveaux leviers** de sensibilisation et de s'appuyer davantage sur des **partenaires locaux** (ex : syndicats ou organisations de producteurs) pour mieux « infiltrer » les territoires.

A retenir

Une « présence » de plus en plus systématique de l'agriculture bio lors d'évènements agricoles ou dans les cursus agricoles scolaires : 74 interventions ou tenues de stands sur l'AB.

